



FFBad

Fédération Française
de Badminton

Catalogue Formabad
2017/2018



1. Présentation de FormaBad

- 1.1. Les 5 « domaines de FormaBad »
- 1.2. Organisation générale

2. Comment s'inscrire à une formation ?

- 2.1. Fiche d'inscription
- 2.2. Conditions générales de ventes

3. Catalogue de formations des Techniciens

- 3.1. DESJEPS Badminton
- 3.2. Préformation au DEJEPS
- 3.3. CQP en Occitanie
- 3.4. CQP en Bretagne
- 3.5. CQP en Centre-Val-de-Loire
- 3.6. CQP en Hauts-de-France
- 3.7. Initiateur Handicap Mental et Psychique
- 3.8. Initiateur ParaBadminton
- 3.9. Initiateur Public Sénior
- 3.10. Initiateur Public Pénitentiaire
- 3.11. Tuteurs et Certificateurs en Bretagne
- 3.12. Tuteurs et Certificateurs sur les IFB
- 3.13. Clinic National sur les IFB
- 3.14. Formation des Professeurs d'EPS
- 3.15. Formations pour les intervenants en DER
- 3.16. Formation pour les entraîneurs des Clubs Avenirs

4. Catalogue de formations des Formateurs

- 4.1. Formateur Fédéral de Techniciens bénévoles Module 1
- 4.2. Formateur Fédéral Techniciens bénévoles Module 2 en Centre-Val-de-Loire
- 4.3. Formateur Fédéral Techniciens bénévoles Module 2 en Nouvelle-Aquitaine
- 4.4. Formateur Fédéral Techniciens bénévoles Module 2 en Ile-de-France
- 4.5. Maitriser la réglementation d'un Organisme de Formation dans le domaine du sport
- 4.6. Formateur d'Officiels Techniques

5. Catalogue de formations des Dirigeants

- 5.1. Etre employeur
- 5.2. Devenir employeur
- 5.3. Les fondamentaux de la fonction d'Employeur et de Gestion du Personnel en Pays de la Loire
- 5.4. Les fondamentaux de la fonction d'Employeur et de Gestion du Personnel en AURA

6. Catalogue de formations des Acteurs du Badminton

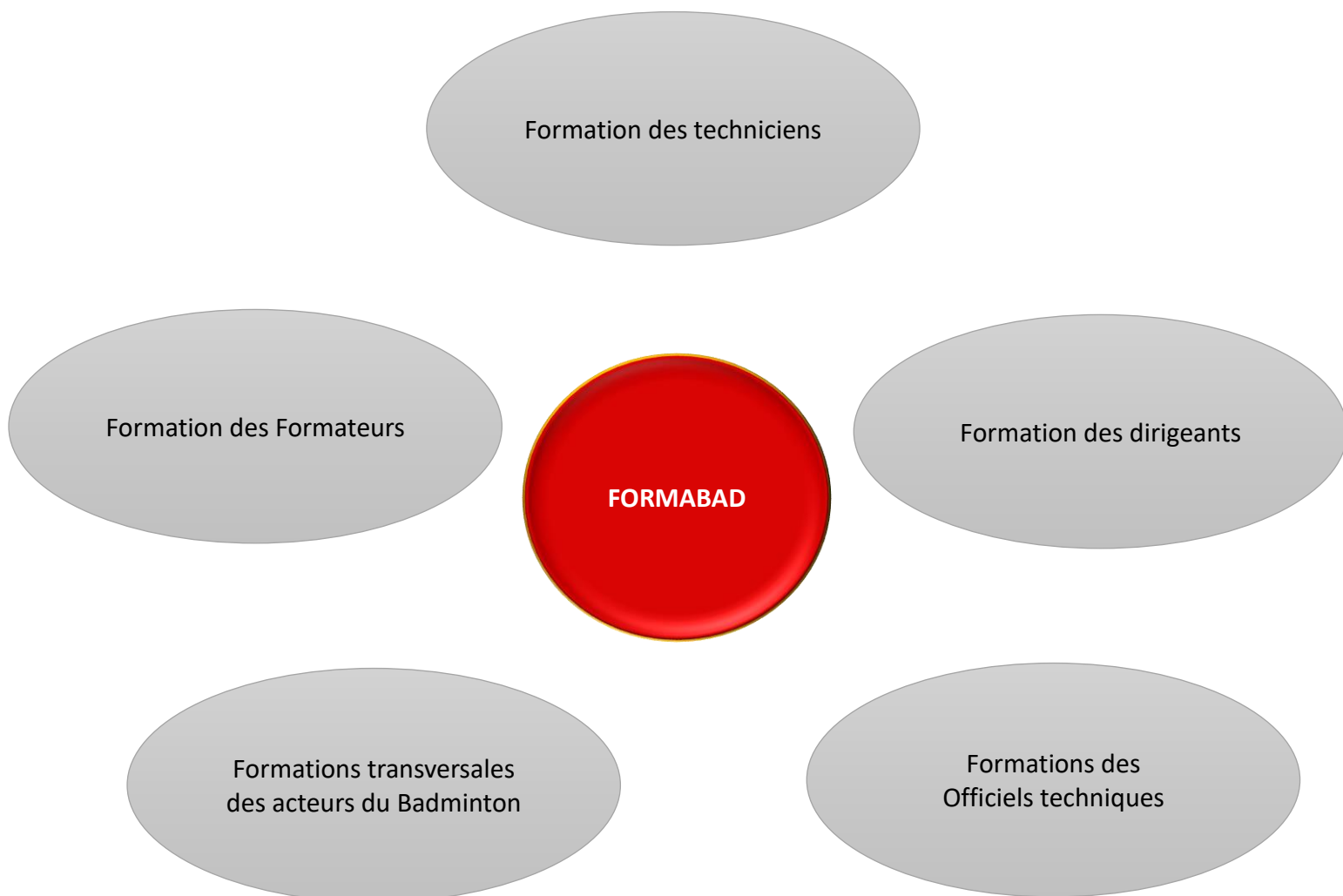
- 6.1. Recruter et gérer du personnel
- 6.2. Formation des agents de développement
- 6.3. Organiser une manifestation de Badminton éco-responsable

7. Catalogue de formations des Officiels Techniques

FORMABAD

PRESENTATION

Les 5 « domaines » de FormaBad





FORMABAD


PRESENTATION

Organisation générale

FORMABAD

Directeur : Jérôme CAREIL 

Chargée de formation : Pauline PEN 

Assistante administrative : Lalla TALHAOUI 



**Sonia
DURIER**
06 98 24 34 79
sonia.durier@ffbad.org



**Jérôme
CAREIL**
07 60 72 73 12
jerome.careil@ffbad.org



**Vincent
VANHULLE**
06 98 93 88 78
vincent.vanhulle@ffbad.org



**Vincent
LAIGLE**
06 98 24 35 05
vincent.laigle@ffbad.org

- Coordination nationale de la filière fédérale d'encadrement des techniciens bénévoles
- Coordination des initiateurs nationaux
- Mise en œuvre du module 1 de Formateur Fédéral
- Coordination des conventionnements avec les STAPS

- Coordination nationale (ingénierie de formation, prospection, formations tuteurs et certificateurs, pack DE...)
- Coordination du cursus de Formateur Fédéral
- Coordination des formations transversales
- Coordination nationale de la VAE
- Formation des Officiels Techniques

- Coordination nationale du CQP
- Mise en œuvre de la préformation au DEJEPS
- Coordination nationale de la formation des dirigeants
- Contributions diverses

- Formations continues des entraîneurs en lien avec le HN
- Mise en œuvre du DESJEPS
- OTHN
- Contributions diverses

FORMABAD

Comment s'inscrire : Fiche d'inscription



FICHE D'INSCRIPTION

Formation « ... »

Dates – Lieu

Horaires effectifs

Numéro d'adhésion
à Uniformation,
organisme de
financement.

**Critère à renseigner
obligatoirement**

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____ @ _____

Club ou Ligue : _____

Employeur : _____

N° ICOM : _____

« Renseignements relatifs à la formation proposée »

Hébergement / Restauration

Coût de la pension

Pension complète :

OU

Repas seuls :

Transport (renseignement ultérieur possible)

Moyen de transport utilisé : _____

Heure d'arrivée : _____

Effectif : 16 personnes maximum

Les frais
pédagogiques et les
frais annexes sont à
**régler avant le début
de la formation** à
l'ordre de la FFBAD.

Une facture est
adressée après la
formation

FormaBad se charge
d'effectuer les
réservations pour tous les
stagiaires sur les lieux de
formation.

Les hébergements se font
en chambres de 2
personnes

S'inscrire le plus tôt
possible afin de
d'anticiper les
démarches de demande
de financement et de
garantir sa place

Pour tout renseignement
et inscription

FICHE D'INSCRIPTION
à retourner **avant.....**
à la Fédération Française de Badminton
FormaBad
formation@ffbad.org

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

- Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation et aux services annexes de FormaBad, secteur Formation de la FFBAD. Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de FormaBad.
- La signature du bulletin d'inscription emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. MODALITES D'INSCRIPTION

- Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. **Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard 1 mois avant la date de la formation.** A réception de celui-ci, FormaBad adresse à la structure, ou le cas échéant au participant, un dossier complet comprenant notamment la convention de formation en deux exemplaires.
- La structure, ou le participant, s'engage à retourner sous huitaine un exemplaire de la convention de formation dûment remplie et signée, accompagnée du règlement du coût total de la formation, par chèque à l'ordre de la FFBAD.
- Si un participant entreprend la formation à titre individuel, un contrat de formation professionnelle est établi conformément aux dispositions de l'article L. 6353-3 du Code du travail.
- Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.
- Si le nombre d'inscription(s) est trop faible, ou trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine action identique (Cf. clause 7. Annulation/Interruption).
- Des formations sur mesure (intra-structure) peuvent être organisées. En fonction des besoins identifiés et détaillés auprès de FormaBad, un document contractuel, précisant les modalités de réalisation de la prestation, la durée de la session, le nombre d'intervenants, le prix et ses modalités de paiements ainsi que les conditions de déroulement, sera établi.
- Les contenus énoncés sont susceptibles d'être adaptés à l'évolution de l'actualité dans le secteur concerné.

3. CONVOCATION ET ATTESTATION DE STAGE

- Une convocation est adressée à la structure ou au participant, pour transmission au participant, 8 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.
- L'attestation de stage ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué. Elle est envoyée à la structure accompagnée de la copie de la feuille d'embarquement.

4. PRIX

- Les prix sont indiqués TTC.
- Toute action de formation engagée est due en totalité.
- Les prix comprennent les frais pédagogiques, les supports remis aux participants et les repas du déjeuner. Les frais d'hébergement et de restauration (hors déjeuner) sont à la charge de la structure/du participant.

5. FACTURE ET CONDITIONS DE REGLEMENT

- La facture est jointe à la convention de formation.
 - Elle est payable sous huitaine.
 - A défaut du paiement dans les délais impartis, FormaBad se réserve le droit de disposer librement des places retenues par la structure ou le participant.
- à un cas de force majeure tel que défini par la loi ou la jurisprudence des Tribunaux français, en ce compris les faits de lock out, de grèves internes ou externes à FormaBad, de troubles sociaux, catastrophes

- En cas de paiement par un organisme collecteur désigné par le client, ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission à cet organisme des instructions nécessaires et reste en tout état de cause responsable du paiement et notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.
- Pour les formations faites à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :
 - 30% du prix 5 jours avant la date de la formation
 - le reste au terme de la formation.

6. PENALITES DE RETARD

- A défaut de paiement dans les délais impartis portés sur la facture, des pénalités de retard seront appliquées. Ces pénalités de retard seront calculées par application au montant des sommes dues, d'un intérêt égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur majoré de l'indemnité forfaitaire de 40 €.

7. ANNULATION / INTERRUPTION

- Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.
- En cas d'annulation trop tardive (moins de 8 jours avant le début de la formation), FormaBad se réserve le droit de facturer à la structure, à titre d'indemnité forfaitaire, 50% du coût total de la formation.
- En cas de non participation totale ou partielle, FormaBad facturera à la structure la totalité du coût de la formation. Les sommes ainsi facturées ne pourront être imputées par la structure sur sa participation légale à la formation professionnelle continue.
- FormaBad se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation si le nombre de participants inscrits est insuffisant ou trop élevé (FormaBad s'engage alors à rembourser la totalité du prix versé sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure et/ou du participant).

8. DISPOSITIONS DIVERSES

- Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de FormaBad.
 - Aucun transfert de propriété intellectuelle de l'ensemble des documents afférent à chaque formation, n'est fait au participant ni à la structure.
- Les documents mis à disposition du participant sont protégés notamment par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de FormaBad est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

9. FORCE MAJEURE

FormaBad ne pourra être tenue pour responsable ou considérée comme ayant failli aux présentes CGV pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée naturelles, incendies, défaillances techniques, blocage des réseaux de télécommunication et/ou toute disposition d'ordre législatif, réglementaire rendant impossible l'exécution d'un ou de plusieurs modules de formation.

10. NON-RESPECT DES PRESENTES CGV

La structure ou le participant en contractant, accepte sans réserve les présentes CGV. Aussi, en cas de non-respect desdites CGV, FormaBad peut résilier de plein droit le contrat avec la structure ou le participant, sans préjudice de toute action que FormaBad pourrait mener à l'encontre de la structure ou du participant. Aucune somme ne sera remboursée au titre de la résiliation anticipée par FormaBad.

11. REGLEMENT INTERIEUR

Le participant voire la structure, en contractant, accepte sans réserve, de se conformer au règlement intérieur de chaque formation.

12. ASSURANCE ET RESPONSABILITE

La structure ou le participant s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de chaque formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les agissements du participant inscrit à ladite formation, au préjudice de FormaBad. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré FormaBad pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant inscrit et contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que FormaBad ne puisse être recherchée et/ou inquiétée.

La responsabilité de FormaBad envers le participant et/ou la structure est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par la structure et/ou le participant et est en tout état de cause limitée au montant payé par la structure ou le participant au titre de la formation visée. En aucun cas, la responsabilité de FormaBad ne pourrait être engagée au titre des dommages indirects tels que pertes de données, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et/ou à la réputation, sans que celui puisse être limitatif.

13. DIFFERENDS EVENTUELS

En cas de contestation ou différends sur l'exécution des présentes, les parties rechercheront avant tout une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés devant le tribunal compétent (article 42 et suivant du nouveau Code de Procédure Civile).



FFBAD
Fédération Française
de Badminton

FORMABAD

www.ffbad.org

Catalogue de formations des Techniciens



OBJECTIFS VISES

- Développer les compétences en lien avec les missions de directeur de structure, d'entraîneur de haut niveau et de formateur de formateur
- Préparer les stagiaires aux certifications du DESJEPS

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Nous axons le recrutement sur des stagiaires qui sont susceptibles d'occuper à court terme les cinq types d'emplois ciblés par le DESJEPS mention badminton :

- Responsable ou adjoint d'un Dispositif d'Entraînement Régional,
- Coordonnateur d'Equipe Technique Régionale ou cadre technique départemental,
- Directeur sportif de club,
- Agent de développement de ligue ou de comités départementaux
- Formateur ou ingénieur de formation.

Pré-requis : répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation.

Effectif de la formation : 6 à 12 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

644h de formation sur différents sites et 420h en structure d'alternance.
La durée totale est donc de 1064 heures.

Calendrier :

Sélections : 02 et 03 juillet 2018

Positionnement : 03 et 04 juillet 2018

Semaines de formation : du 27 août 2018 à 13 septembre 2019

Période de certification : du 1^{er} avril au 20 septembre 2019

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier à remplir et à renvoyer avec les pièces pour le **15 juin 2018** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 7500€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 2 mois avant le début de la formation.

Le CQP est également éligible au CPF.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec joueurs de haut niveau.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Formation à distance.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Vincent LAIGLE, Conseiller Technique National, formateur à FormaBad, titulaire d'une maîtrise STAPS Entraînement.

De nombreux autres formateurs interviennent sur le DESJEPS.

PROGRAMME

- Etre capable de concevoir un plan stratégique de performance et de développement sportif ;
- Etre capable de coordonner un système d'entraînement et de développement sportif ;
- Etre capable de diriger un projet sportif ;
- Etre capable de conduire une démarche d'entraînement au service de la performance ;
- Etre capable d'évaluer un système d'entraînement et de développement sportif ;
- Etre capable d'analyser et proposer un projet de développement en matière d'équipement en lien avec l'augmentation des pratiques ;
- Etre capable de concevoir des actions de formation de formateurs et d'enseignants.

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 30h pendant la période de formation.
- Trois situations d'évaluation certificatives sont organisées en s'appuyant sur des dossiers, une séance d'entraînement et des entretiens.
- Un questionnaire à chaud sera remis sur la dernière semaine de formation en septembre 2019.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Téléchargeable sur le site internet fédéral (www.ffbad.org)

Les candidats potentiels doivent se faire connaître dès que possible auprès de Vincent LAIGLE (vincent.laigle@ffbad.org)

CQP animateur de badminton avec Module de Préformation au DEJEPS

OBJECTIFS VISES

Accompagner un futur candidat au DEJEPS mention Badminton dans la construction du socle de connaissances et de compétences nécessaires pour une entrée en formation dans les meilleures conditions.

Encadrer en autonomie des séances collectives de Badminton de l'initiation au premier niveau de compétition.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Entraîneurs et animateurs avec une première expérience d'encadrement du Badminton, ayant pour objectif d'entrer en formation DEJEPS en 2018. Etre titulaire du PSC1 au 1^{er} jour de formation.

Effectif de la formation : 8 à 16 stagiaires

LIEUX, DATES & DUREE

210h de formation dont 5 semaines au CREPS de Bourges et la dernière semaine à Orléans durant le tournoi international ainsi que 100h en structure d'alternance.

La durée totale est donc de 310 heures.

Calendrier :

Sélections et positionnement : 12 au 13 octobre 2017

Semaines de formation (35h chacune) : 6 au 10 novembre 2017, 27 novembre au 1^{er} décembre

2017 ; 11 au 15 décembre 2017 ; 15 au 19 janvier 2018 ; 12 au 16 février 2018 ; 26 au 30 mars 2018 ;

Certifications jusqu'en juin 2018.

Fin de la formation : 30 juin 2018

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier à remplir et à renvoyer avec les pièces pour le **10 septembre 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 1920€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 2 mois avant le début de la formation.

Le CQP est également éligible au CPF.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES2 option Badminton.

D'autres intervenants seront mobilisés : Jérôme CAREIL, directeur de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton ; Cédric Grosjean, agent de développement et stratégie de la ligue du Centre Val de Loire, titulaire du BEES 2 option Badminton ; Sonia Durier, Formatrice à Formabad, Professeur de Sport ; Vincent Laigle, formateur à Formabad, Professeur de Sport ; Tanguy Blanchard, éducateur pour le Comité du Cher, titulaire du BEES 1, option badminton.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ Connaître les publics pratiquants le Badminton
 - ✓ Connaître le cadre institutionnel du sport
 - ✓ Connaître la pratique compétitive
- Encadrer les publics :
 - ✓ Structurer une séance de Badminton
 - ✓ Connaître les 5 disciplines et mobiliser ces connaissances dans les séances pédagogiques
 - ✓ Utiliser les dispositifs fédéraux.
- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Connaître le fonctionnement d'une association
 - ✓ Connaître la structuration du Badminton français
 - ✓ Outils et méthodes pour la conduite de projet

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 10h pendant la période de formation.
- Une Certification pédagogique suivie d'un entretien ainsi qu'un dossier à remettre suivi d'un entretien seront organisés entre avril et juin 2018. Ces certifications sont celles du CQP animateur de badminton.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Téléchargeable sur le site internet fédéral (www.ffbad.org)

CQP animateur de Badminton OCCITANIE

Juin 2017

En collaboration avec la ligue Occitanie de Badminton

OBJECTIFS VISES

Encadrer en autonomie des séances collectives de Badminton de l'initiation au premier niveau de compétition.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Etre titulaire des diplômes Initiateurs Jeune et Adultes OU Animateurs Bénévole 2 Adultes et Jeunes
- Effectif de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEUX, DATES & DUREE

35h de formation soit 2 week-ends au CREPS de Toulouse ainsi que 10h en structure d'alternance. La durée totale est donc de 45 heures.

Calendrier :

- ✓ Sélections et positionnement : 13 octobre 2017
- ✓ 1^{er} week-end de formation : 14 et 15 octobre 2017
- ✓ 2^{ème} week-end de formation : 18 et 19 novembre 2017
- ✓ Certifications jusqu'en janvier 2018.
- ✓ Fin de la formation : 31 janvier 2018

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier à remplir et à renvoyer avec les pièces pour le **12 août 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 800€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

Le CQP est également éligible au CPF.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Xavier Demanze, titulaire du BEES2 option Badminton.

Interviendront également sur la formation, François Durier, titulaire du DESJEPS mention Badminton et Anne Merienne, titulaire du BEES1 option Badminton.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ Connaître et transmettre les règlements fédéraux.

- Encadrer les publics :
 - ✓ Proposer des séances de Badminton adaptées au public.
 - ✓ Suivre ou modifier son plan de séance en fonction des objectifs des pratiquants.
 - ✓ Repérer et restaurer les situations d'incident ou d'accident.
 - ✓ Utiliser les dispositifs fédéraux.

- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Connaître le fonctionnement d'une association
 - ✓ Connaître la structuration du Badminton français
 - ✓ Utiliser les Outils et méthodes pour l'évaluation de son activité

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 2h pendant la période de formation.
- Une Certification pédagogique suivie d'un entretien ainsi qu'un dossier à remettre suivi d'un entretien seront organisés entre novembre 2017 et janvier 2018.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Téléchargeable sur le site internet fédéral (www.ffbad.org)

CQP animateur de Badminton BRETAGNE

Juin 2017

En collaboration avec la ligue Bretagne de Badminton

OBJECTIFS VISES

Encadrer en autonomie des séances collectives de Badminton de l'initiation au premier niveau de compétition.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Etre titulaire des diplômes Initiateurs Jeune et Adultes OU Animateurs Bénévole 2 Adultes et Jeunes
- Effectif de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEUX, DATES & DUREE

35h de formation soit 2 week-ends au Centre Technique de Ploufragan ainsi que 10h en structure d'alternance.

La durée totale est donc de 45 heures.

Calendrier :

- ✓ Sélections: 08 décembre 2017
- ✓ Positionnement : 09 décembre 2017
- ✓ 1^{er} week-end de formation : 09 et 10 décembre 2017
- ✓ 2^{ème} week-end de formation : 20 et 21 janvier 2018
- ✓ Certifications jusqu'en mars 2018.
- ✓ Fin de la formation : 31 mars 2018

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier à remplir et à renvoyer avec les pièces pour le **1^{er} octobre 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 800€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

Le CQP est également éligible au CPF.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Samuel Hochard, titulaire du DEJEPS mention Badminton et coordonnateur technique de la ligue Bretagne.
Interviendront également sur la formation, Pierre Guinnebault et Yann Lemasson, titulaires du DEJEPS mention Badminton.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ Connaître et transmettre les règlements fédéraux.

- Encadrer les publics :
 - ✓ Proposer des séances de Badminton adaptées au public.
 - ✓ Suivre ou modifier son plan de séance en fonction des objectifs des pratiquants.
 - ✓ Repérer et restaurer les situations d'incident ou d'accident.
 - ✓ Utiliser les dispositifs fédéraux.

- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Connaître le fonctionnement d'une association
 - ✓ Connaître la structuration du Badminton français
 - ✓ Utiliser les Outils et méthodes pour l'évaluation de son activité

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 2h pendant la période de formation.
- Une Certification pédagogique suivie d'un entretien ainsi qu'un dossier à remettre suivi d'un entretien seront organisés entre janvier et mars 2018.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Téléchargeable sur le site internet fédéral (www.ffbad.org)



FORMABAD
Formation des Techniciens



CQP Animateur de Badminton CENTRE-VAL-DE-LOIRE

En collaboration avec la ligue Centre-Val-de-Loire de Badminton

OBJECTIFS VISES

Encadrer en autonomie des séances collectives de Badminton de l'initiation au premier niveau de compétition.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Etre titulaire des diplômes Initiateurs Jeune et Adultes OU Animateurs Bénévole 2 Adultes et Jeunes
- Effectif de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEUX, DATES & DUREE

35h de formation soit 2 week-ends au CREPS du Centre ainsi que 10h en structure d'alternance. La durée totale est donc de 45 heures.

Calendrier :

- ✓ Sélections: 06 avril 2018
- ✓ Positionnement : 07 avril 2018
- ✓ 1^{er} week-end de formation : 07 et 08 avril 2018
- ✓ 2^{ème} week-end de formation : 19 et 20 mai 2018
- ✓ Certifications jusqu'au 1^{er} juillet 2018.
- ✓ Fin de la formation : 1^{er} juillet 2018

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier à remplir et à renvoyer avec les pièces pour le **02 mars 2018** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 800€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

Le CQP est également éligible au CPF.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Julien Pourcelot, titulaire du DESJEPS mention Badminton.
Interviendront également sur la formation, Cédric Grosjean, titulaire du BEES2 option Badminton.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ Connaître et transmettre les règlements fédéraux.

- Encadrer les publics :
 - ✓ Proposer des séances de Badminton adaptées au public.
 - ✓ Suivre ou modifier son plan de séance en fonction des objectifs des pratiquants.
 - ✓ Repérer et restaurer les situations d'incident ou d'accident.
 - ✓ Utiliser les dispositifs fédéraux.

- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Connaître le fonctionnement d'une association
 - ✓ Connaître la structuration du Badminton français
 - ✓ Utiliser les Outils et méthodes pour l'évaluation de son activité

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 2h pendant la période de formation.
- Une Certification pédagogique suivie d'un entretien ainsi qu'un dossier à remettre suivi d'un entretien seront organisés entre juin et juillet 2018.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Téléchargeable sur le site internet fédéral (www.ffbad.org)

CQP animateur de Badminton HAUTS-DE-FRANCE

En collaboration avec la ligue Hauts-de-France de Badminton

OBJECTIFS VISES

Encadrer en autonomie des séances collectives de Badminton de l'initiation au premier niveau de compétition.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Etre titulaire des diplômes Initiateurs Jeune et Adultes OU Animateurs Bénévole 2 Adultes et Jeunes
- Effectifs de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEUX, DATES & DUREE

35h de formation soit 2 week-ends dans la ligue des Hauts-de-France, ainsi que 10h en structure d'alternance.

La durée totale est donc de 45 heures.

Calendrier :

- ✓ Sélections: 23 février 2018
- ✓ Positionnement : 24 février 2018
- ✓ 1^{er} week-end de formation : 24 et 25 février 2018
- ✓ 2^{ème} week-end de formation : 31 mars et 1^{er} avril 2018
- ✓ Certifications jusque fin juin 2018.
- ✓ Fin de la formation : 30 juin 2018

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier à remplir et à renvoyer avec les pièces pour le **23 décembre 2017 au plus tard**.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 800€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

Le CQP est également éligible au CPF.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Delphine Garcia, titulaire du BEES2 option Badminton.

Interviendront également sur la formation, Sébastien Viseur, titulaire du BEES2 option Badminton et Aurélie Constant, DEJEPS mention Badminton.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ Connaître et transmettre les règlements fédéraux.

- Encadrer les publics :
 - ✓ Proposer des séances de Badminton adaptées au public.
 - ✓ Suivre ou modifier son plan de séance en fonction des objectifs des pratiquants.
 - ✓ Repérer et restaurer les situations d'incident ou d'accident.
 - ✓ Utiliser les dispositifs fédéraux.

- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Connaître le fonctionnement d'une association
 - ✓ Connaître la structuration du Badminton français
 - ✓ Utiliser les Outils et méthodes pour l'évaluation de son activité

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 2h pendant la période de formation.
- Une Certification pédagogique suivie d'un entretien ainsi qu'un dossier à remettre suivi d'un entretien seront organisés entre mars et juin 2018.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Téléchargeable sur le site internet fédéral (www.ffbad.org)

Initiateur Public Handicap Mental et Psychique (DIHMP)

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

Contribuer à l'amélioration de l'accueil de ce public au sein du club, les mettre en activité en apportant les notions fondamentales pour une pratique ludique et sans risque ; favoriser la mise en place d'un projet du club adapté à ce public.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Jeunes ou de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent.
- Titulaire d'une qualification professionnelle (CQP animateur de Badminton, DEJEPS ou DESJEPS mention Badminton).

Effectifs de la formation : 6 à 12 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

- 15H de formation du jeudi 23 (10h-20h) au vendredi 24 novembre 2017 (09h-16h) à Aurillac (15).

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié
- Avant le **vendredi 20 octobre 2017** à Lalla Talhaoui, lalla.talhaoui@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.
Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Apports théoriques.
- Remise de documentation.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton.

Formateur : François BRUA, directeur sportif à la Fédération Française de Sport Adapté.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ s'approprier les caractéristiques spécifiques du public Handicap Mental et Psychique.
 - ✓ Appréhender la pratique sportive du public Handicap Mental et Psychique dans son environnement.
 - ✓ d'appréhender les aspects physiques du badminton avec ce public.
- Encadrer les publics :
 - ✓ mobiliser des notions de pédagogie.
 - ✓ proposer un échauffement adapté.
 - ✓ d'appréhender et d'adapter le matériel au public.
 - ✓ mettre en place une séance d'initiation avec ce public.
 - ✓ d'observer spécifiquement ce public.
- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Appréhender l'environnement institutionnel du public Handicap Mental et Psychique
 - ✓ Identifier l'environnement social et sportif de ce public.
 - ✓ Appréhender la notion de projet en lien avec ce public.

SUIVI ET EVALUATION

- Les stagiaires seront évalués durant la formation lors de la mise en œuvre de séances de avec un public spécifique
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Initiateur Public Handicap Mental et Psychique
23 et 24 novembre 2017 – Aurillac (15)
Horaires effectifs : Du jeudi, 10h00 au vendredi, 16h00

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____@_____

Club : _____

Ligue : _____

Diplôme bénévole. Précisez : _____

Diplôme professionnel. Précisez : _____

Si professionnel du Badminton

Employeur : _____

N° ICOM : _____

Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€

Hébergement du jeudi 23 novembre : Hôtel en chambre twin

Le tarif sera communiqué ultérieurement

OUI

NON

Effectifs : de 6 à 12 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner avant le 20/10/2017,
Accompagnée du règlement des frais pédagogiques
A la Fédération Française de Badminton, FORMABAD
9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex
lalla.talhaoui@ffbad.org

Initiateur Public ParaBadminton (DIPara)

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

Etre capable d'encadrer l'activité badminton avec un public ayant un handicap physique.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Adultes ou Jeunes ou équivalent.
- Titulaires de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent.
- Titulaire d'une qualification professionnelle (CQP animateur de Badminton, DEJEPS ou DESJEPS mention Badminton).

Effectifs de la formation : 6 à 15 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

- 15h de formation au mois d'Avril 2018 au CREPS de Bourges (18).

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié, **disponible prochainement**
- Contact : Lalla Talhaoui, lalla.talhaoui@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.
Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, Conseillère Technique Nationale, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton.

Formateurs : Sandrine BERNARD entraîneur national du Parabadminton, titulaire du BEES 2 option Badminton et David TOUPE, Professeur de sport, référent Badminton pour tous et membre de l'équipe de France de Parabadminton.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ Identifier des comportements adaptés au handicap et aux appareillages ;
 - ✓ Différencier les attentes, besoins et caractéristiques des pratiquants handicapés ;
 - ✓ Appréhender les capacités restantes du handicap.
- Encadrer les publics :
 - ✓ Mobiliser des notions de pédagogie.
 - ✓ Proposer un échauffement adapté.
 - ✓ Mettre en place une séance d'initiation avec ce public.
- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Appréhender l'environnement institutionnel du public Handicapé
 - ✓ Identifier l'environnement social et sportif du public handicapé ;

SUIVI ET EVALUATION

- Les stagiaires seront évalués durant la formation lors de la mise en œuvre de séances de avec un public spécifique
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

OBJECTIFS VISES

Initier collectivement et individuellement les publics seniors et favoriser la mise en place d'un projet du club adapté à ce public.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Adultes ou Jeunes ou équivalent.
- Titulaires de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent.
- Titulaire d'une qualification professionnelle (CQP animateur de Badminton, DEJEPS ou DESJEPS mention Badminton).

Effectifs de la formation : 6 à 15 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

- 15H de formation – dates prochainement communiquées.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié, **disponible prochainement**
- Contact : Lalla Talhaoui, lalla.talhaoui@ffbad.org.

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.
Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Remise de documentation.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton.

Formateur : David TOUPE, Professeur de sport.

Intervenant de la FFRS.

Intervenants du corps médical.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ S'approprier les caractéristiques du public sénior.
 - ✓ S'approprier des contenus « sport/santé » spécifiques au public sénior.
- Encadrer les publics :
 - ✓ Adapter sa pédagogie d'animation, d'échauffement et d'entraînement en fonction des seniors (théorie et pratique).
 - ✓ Appréhender les contenus du Dispositif Seniors (DS).
- Situer l'environnement institutionnel spécifique à ce public pour faire naître un projet :
 - ✓ Identifier l'environnement dans lequel évolue ce public.
 - ✓ Appréhender la notion de projet en lien avec le DS.
 - ✓ Envisager la mise en place d'un projet pour le public sénior.

SUIVI ET EVALUATION

- Les stagiaires seront évalués durant la formation lors de la mise en œuvre de séances de avec un public spécifique.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

OBJECTIFS VISES

Etre capable d'encadrer l'activité badminton avec un public issu du milieu pénitentiaire et de proposer un projet spécifique à ce public.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Adultes ou Jeunes ou équivalent.
- Titulaires de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent.
- Titulaire d'une qualification professionnelle (CQP animateur de Badminton, DEJEPS ou DESJEPS mention Badminton).

Effectifs de la formation : 6 à 10 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

- 15H de formation – dates prochainement communiquées.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié, **disponible prochainement**.
- Contact : Lalla Talhaoui, lalla.talhaoui@ffbad.org.

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.
Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Immersion en centre pénitentiaire comprenant une maison d'arrêt et un centre de détention
- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Remise de documentation.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton.

Formateur : Intervenant du centre pénitentiaire (coordonnateur de zone) et d'un moniteur de sport.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ S'approprier les caractéristiques du public pénitentiaire et les différents types de détenus.
- Encadrer les publics :
 - ✓ Mobiliser des notions de pédagogie.
 - ✓ Proposer un échauffement adapté.
 - ✓ Mettre en place une séance d'initiation avec ce public.
- Situer l'environnement institutionnel spécifique à ce public pour faire naître un projet :
 - ✓ Identifier l'environnement institutionnel du public pénitentiaire.
 - ✓ Appréhender la notion de projet en lien avec le public pénitentiaire.

SUIVI ET EVALUATION

- Les stagiaires seront évalués durant la formation lors de la mise en œuvre de séances de avec un public spécifique
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Formation Tuteurs et Certificateurs BRETAGNE

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

- Etre capable d'accompagner, de tutorer et de certifier un stagiaire en formation professionnelle dans le domaine du badminton.
- Les deux fonctions (tuteurs et certificateurs) sont complémentaires. Elles se nourrissent l'une de l'autre. Une partie des contenus et/ou des échanges portent sur des sujets transférables à leur métiers d'entraîneur (relation à l'autre, meilleure lecture de ce qu'est une compétence, travail sur le métier, etc...).

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Titulaires du DEJEPS, DESJEPS mention badminton ou des BEES1/BEES2 option badminton.
Les titulaires du BEES1 option Badminton ne sont pas prioritaires

Effectif de la formation : 6 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

Au Centre Technique Régional de Ploufragan (22)
Lundi 25 septembre 9h30-18h et mardi 26 septembre 9h-17h30, soient 14h au total.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à renseigner et à renvoyer pour **le 25 août 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBA d : frais pédagogiques et restauration sur place
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par votre OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Mise en situation pour les entretiens d'exploration des pratiques.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Jérôme CAREIL, directeur de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton assisté de Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES2 option Badminton.

PROGRAMME

- Connaître le fonctionnement des formations, CQP, DEJEPS, DESJEPS et leurs modalités de certification :
 - ✓ Les formations professionnelles pour l'encadrement du badminton
 - ✓ Les conditions d'exercice professionnel
 - ✓ Le cadre réglementaire des certifications
- Interroger la fonction de tuteur :
 - ✓ son rôle,
 - ✓ ses missions,
 - ✓ sa relation à l'organisme de formation,
 - ✓ le contexte de l'alternance.
- Elaborer et mettre en œuvre une démarche d'accompagnement :
 - ✓ les différentes approches (proche de l'OF ou témoin du métier)
 - ✓ La notion de compétence
 - ✓ les méthodes (que faire avant – pendant – en fin de formation)
 - ✓ les outils (livret de l'alternance, chick-list, entretien d'exploration des pratiques)
 - ✓ l'évaluation
- Questionner le rôle d'évaluateur.
 - ✓ Sa place dans le processus de certification
 - ✓ Les principes déontologiques
 - ✓ Les différents protocoles et les outils associés
 - ✓ La posture durant les épreuves

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Formation de tuteurs et certificateurs
25 et 26 septembre 2017 – Ploufragan (22)
Horaires effectifs : Du lundi 25/09 à 09h30 au mardi 26/09 à 17h

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Mail : _____ @ _____

Club ou Ligue: _____

Employeur : _____

N° ICOM : _____

Diplôme : DEJEPS DESJEPS BEES2 BEES1

Tuteur d'un stagiaire en formation :

CQP DEJEPS DESJEPS

Nom du stagiaire :

Lieu de formation du stagiaire :

Hébergement / Restauration

Le coût de la nuit en chambre twin + PDJ est de 34.50€

Pension complète :

(Déjeuner, dîner et nuit du lundi (chambre twin), PDJ et déjeuner du mardi)

OU

Repas seuls :

- Déjeuner du lundi
- Déjeuner du mardi

Effectif : de 6 à 16 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner avant le 25/08/2017,
Accompagnée du règlement des frais d'hébergement
A la Fédération Française de Badminton, FORMABAD
9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex
formation@ffbad.org



FORMABAD

Formation des Techniciens

Formation Tuteurs et Certificateurs IFB

OBJECTIFS VISES

- Etre capable d'accompagner, de tutorer et de certifier un stagiaire en formation professionnelle dans le domaine du badminton.
- Les deux fonctions (tuteurs et certificateurs) sont complémentaires. Elles se nourrissent l'une de l'autre. Une partie des contenus et/ou des échanges portent sur des sujets transférables à leur métiers d'entraîneur (relation à l'autre, meilleure lecture de ce qu'est une compétence, travail sur le métier, etc...).

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Titulaires du DEJEPS, DESJEPS mention badminton ou des BEES1/BEES2 option badminton.
Les titulaires du BEES1 option Badminton ne sont pas prioritaires

Effectif de la formation : 6 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

Au Tennis Club de Paris, à côté du stade Pierre de Coubertin dans lequel se déroulent les Internationaux de France de Badminton à la même période.

Lundi 23 octobre 9h30-18h et mardi 24 octobre 9h-17h30, soient 14h au total.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à renseigner et à renvoyer pour le **08 septembre 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBAD : frais pédagogiques et restauration
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par votre OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Mise en situation avec public pour les entretiens d'exploration des pratiques.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Jérôme CAREIL, directeur de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton assisté de Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES2 option Badminton.

PROGRAMME

- Connaître le fonctionnement des formations, CQP, DEJEPS, DESJEPS et leurs modalités de certification :
 - ✓ Les formations professionnelles pour l'encadrement du badminton
 - ✓ Les conditions d'exercice professionnel
 - ✓ Le cadre réglementaire des certifications
- Interroger la fonction de tuteur :
 - ✓ son rôle,
 - ✓ ses missions,
 - ✓ sa relation à l'organisme de formation,
 - ✓ le contexte de l'alternance.
- Elaborer et mettre en œuvre une démarche d'accompagnement :
 - ✓ les différentes approches (proche de l'OF ou témoin du métier)
 - ✓ La notion de compétence
 - ✓ les méthodes (que faire avant – pendant – en fin de formation)
 - ✓ les outils (livret de l'alternance, chick-list, entretien d'exploration des pratiques)
 - ✓ l'évaluation
- Questionner le rôle d'évaluateur.
 - ✓ Sa place dans le processus de certification
 - ✓ Les principes déontologiques
 - ✓ Les différents protocoles et les outils associés
 - ✓ La posture durant les épreuves

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Formation de tuteurs et certificateurs

23 et 24 octobre 2017 – Paris

Horaires effectifs : Du lundi 23/10 à 09h30 au mardi 24/10 à 17h

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Mail : _____ @ _____

Club ou Ligue: _____

Employeur : _____

N° ICOM : _____

Diplôme : DEJEPS DESJEPS BEES2 BEES1

Tuteur d'un stagiaire en formation :

CQP DEJEPS DESJEPS

Nom du stagiaire :

Lieu de formation du stagiaire :

Hébergement / Restauration

Le coût de la nuit en chambre twin + PDJ est de 52.50€

Pension complète :

(Déjeuner, dîner et nuit du lundi (chambre twin), PDJ et déjeuner du mardi)

OU

Repas seuls :

- Déjeuner du lundi
- Déjeuner du mardi

Effectif : de 6 à 16 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner avant le 08/09/2017,
Accompagnée du règlement des frais d'hébergement
A la Fédération Française de Badminton, FORMABAD
9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex
formation@ffbad.org



FORMABAD

Formation des Techniciens

Clinic National 2017

« Le parcours fédéral de formation du jeune joueur vers le haut niveau »

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

Compléter la formation des techniciens sur la prise en charge de jeunes badistes s'inscrivant dans une perspective de haute performance :

- En développant la compréhension des préconisations fédérales sur la formation technico tactique du jeune joueur pour accéder au haut niveau
- En développant l'appropriation des OTHN 2017
- Décliner en club ces préconisations fédérales pour s'inscrire dans le parcours de la FFBaD

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Entraîneurs de Badminton titulaires à minima des diplômes : Moniteur, CQP, BEES, DEJEPS, DESJEPS

Effectif de la formation : 180 stagiaires

LIEU, DATE ET DUREE

5h30 de formation au stade Pierre de Coubertin à Paris
Vendredi 27 octobre 2017 : 9h-12h30 et 14h00-16h00

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié
- **Avant le 13 octobre 2017** à formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Frais pédagogiques : 30€
- Frais annexes : à la charge des stagiaires
- Possibilités de pack « formation+billetterie » : se référer à la fiche d'inscription

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en gymnase.
- Mise en situation avec joueurs de haut niveau.
- Apports théoriques.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Vincent LAIGLE, Conseiller Technique National, formateur à FormaBad, titulaire d'une maîtrise STAPS Entraînement ainsi que par des cadres de la DTN.

PROGRAMME

9h00 – 9h30 : Accueil

9h30 – 10h30 : Présentation du parcours fédéral de la FFBaD, du jeune joueur vers le haut-niveau

10h30 – 12h15 : Séance commentée avec des joueurs de Clubs Avenir

12h15 – 14h00 : Repas

14h00 – 15h45 : Séance commentée avec des joueurs de pôle France Jeune

15h45 – 16h00 Conclusions

SUIVI ET EVALUATION

- La formation est évaluée au travers d'un questionnaire à chaud
- Remise d'une attestation de fin de formation.



FICHE D'INSCRIPTION

CLINIC NATIONAL

Vendredi 27 octobre 2017 à Paris

Horaires effectifs : 09h – 16h

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____ @ _____

Club – Codep – Ligue : _____

Diplôme d'entraîneur le plus élevé : _____

4 formules proposées :

- 30€ : Inscription à la Formation
- 44€ : Inscription à la Formation + Billet vendredi soir Catégorie 3
- 52€ : Inscription à la Formation + Billet vendredi soir Catégorie 2
- 62€ : Inscription à la Formation + Billet vendredi soir Catégorie 1

Les entraîneurs inscrits à cette formation peuvent acquérir des places pour les autres jours, au tarif préférentiel « Clubs et Tribus ».

Contactez directement Pauline PEN : pauline.pen@ffbad.org

Effectif : 180 places

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner **avant le 13/10/2017,**
Accompagnée du règlement
A la Fédération Française de Badminton, FORMABAD
9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex
formation@ffbad.org

OBJECTIFS VISES

Amélioration de la connaissance du badminton, son environnement spécifique/les apports tactiques, techniques, et pratiques en relation avec les besoins des enseignants d'EPS. Echanges et débats concernant les évolutions réglementaires UNSS.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Professeurs d'EPS en collège et lycées (sections sportives, AS Badminton reconnues par l'UNSS) identifiés comme référent badminton de leur académie.

LIEU, DATE & DUREE

Du dimanche 22 octobre 14h au lundi 23 octobre 17h au CREPS de Châtenay-Malabry (92) et le mardi 24 octobre 2017 au stade Pierre de Coubertin (Paris 16).

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription, **disponible prochainement.**
- A renvoyer **avant le 22 septembre 2017** à formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

Communiqués ultérieurement.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Remise de documentation.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, Conseillère Technique Nationale, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton.

PROGRAMME

- Connaître les dispositifs fédéraux :
 - ✓ Appréhender le dispositif des jeunes officiels, passerelle fédérale.
- Maîtriser un langage lexical spécifique :
 - ✓ Appréhender les notions tactico-techniques dans tous les tableaux de pratique.
 - ✓ Appréhender les coups fondamentaux du badminton en lien avec les OTHN.
- Encadrer les publics :
 - ✓ Maîtriser les techniques de l'entraîneur utiles au professeur d'EPS.
 - ✓ Proposer des situations pédagogiques.
 - ✓ Appréhender des outils fédéraux pour aider à la construction de séances.
- Identifier et formaliser le rôle du référent académique en badminton

SUIVI ET EVALUATION

- Un questionnaire à froid sera remis par mail aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Le parcours de formation du jeune joueur en pôle espoirs Préconisations technico-tactiques

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

Compléter la formation des responsables, entraîneurs et intervenants des pôles espoirs

- En développant la compréhension des préconisations fédérales sur la formation technico tactique du jeune joueur vers le haut niveau
- En développant les pratiques collectives à partir de leurs pratiques individuelles

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Responsables, entraîneurs et intervenants en pôle espoirs

Effectifs de la formation : 6 à 12 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

14h de formation à l'INSEP

Calendrier :

Mercredi 4 octobre 2017 : 10h30-18h30

Jeudi 5 octobre 2017 : 09h00 – 17h00

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié, **avant le 1^{er} septembre 2017**.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBAD : frais pédagogiques et restauration sur place
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par l'OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec joueurs de haut niveau.
- Apports théoriques.
- Remise de documentation.
- Table ronde

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Vincent LAIGLE, Conseiller Technique National, formateur à FormaBad, titulaire d'une maîtrise STAPS Entraînement.

Autres formateurs : Loïc PARLON, titulaire du BEES 2^e degré option badminton et Bertrand LOUVET, titulaire du BEES 2^e degré option badminton

PROGRAMME

- Etre capable de maîtriser la philosophie du « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation technico tactique » ;
- Etre capable de faire le lien entre les OTHN 2017 et le « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation technico tactique » ;
- Etre capable de mettre en place avec les joueurs en pôle espoirs, une programmation en lien avec les priorités hautes du « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation technico tactique » ;
- Etre capable d'adapter les préconisations fédérales à chaque groupe de pôlistes ;
- Etre capable d'évaluer les joueurs et la planification au travers des priorités du « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation technico tactique »

SUIVI ET EVALUATION

- La formation est évaluée au travers d'un questionnaire à chaud
- Le développement de compétence est évalué au travers d'un questionnaire de fin de formation

Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Le parcours de formation du jeune joueur en pôle espoirs : préconisations technico-tactiques
04 et 05 octobre 2017 – INSEP

Horaires effectifs : Du mercredi 04/10 (10h30) au jeudi 05/10 (17h00)

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____ @ _____

DER : _____

Employeur : _____

OPCA : _____

N° d'adhérent OPCA (obligatoire) : _____

Hébergement / Restauration

Le coût de l'hébergement + PDJ est de 37.85€ par personne

2 repas uniquement : *déjeuners des mercredi et jeudi*

Pension complète :
(Déjeuner, dîner et nuit du mercredi, PDJ et déjeuner du jeudi)

Effectif : 12 personnes maximum

FICHE D'INSCRIPTION à retourner
Avant le 01/09/2017
Accompagnée du règlement des frais d'hébergement,
A la Fédération Française de Badminton
FORMABAD
9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex
formation@ffbad.org

OBJECTIFS VISES

Compléter la formation des responsables, entraîneurs et intervenants des pôles espoirs

- En développant la compréhension des préconisations fédérales sur la formation athlétique du jeune joueur vers le haut niveau
- En développant les pratiques collectives à partir de leurs pratiques individuelles

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Responsables, entraîneurs et intervenants en pôle espoirs

Effectifs de la formation : 6 à 12 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

15h de formation à Voiron

Calendrier :

Mardi 6 mars 2018 : 13h30 – 18h30

Mercredi 7 mars 2018 : 8h00 - 12h30 et 14h00 - 16h30

Jeudi 08 mars 2018 : 9h00 – 12h00

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié, par mail, **avant le 02 février 2018**,
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBAD : frais pédagogiques et restauration sur place
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par l'OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Apports théoriques.
- Remise de documentation.
- Table ronde : Echange d'expérience et partage des pratiques

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Vincent LAIGLE, Conseiller Technique National, formateur à FormaBad, titulaire d'une maîtrise STAPS Entraînement.

Autres formateurs : Loic PARLON, titulaire du BEES 2^e degré option badminton et Bertrand LOUVET, titulaire du BEES 2^e degré option badminton et Joran LOVE, préparateur physique du pôle France INSEP et Elodie ROUVE, kinésithérapeute au CREPS de Talence.

PROGRAMME

- Etre capable de maîtriser la philosophie du « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation athlétique » ;
- Etre capable de faire le lien entre les OTHN 2017 et le « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation athlétique » ;
- Etre capable d'adapter, de maîtriser les techniques et postures en gainage, étirement, mobilité articulaire et souplesse (priorités hautes en 13-16 ans)
- Etre capable d'évaluer les joueurs et la planification au travers des priorités du « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation athlétique »

SUIVI ET EVALUATION

- La formation est évaluée au travers d'un questionnaire à chaud
- Le développement de compétence est évalué au travers d'un questionnaire de fin de formation
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Le parcours de formation du jeune joueur en pôle espoirs : Les priorités de la préparation physique
Du 06 au 08 mars 2018 – Voiron

Horaires effectifs : Du mardi 06/03 (13h30) au jeudi 08/03 (12h00)

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____ @ _____

DER : _____

Employeur : _____

N° ICOM (obligatoire) : _____

Hébergement / Restauration

***Les tarifs seront communiqués ultérieurement
(Tarifs 2018 du TSF Voiron)***

Pension complète

(Dîner et nuit du mardi, PDJ, déjeuner et dîner du mercredi)

Déjeuner du mercredi uniquement

Déjeuners optionnels :

Mardi

Jeudi

Effectif : 12 personnes maximum

FICHE D'INSCRIPTION à retourner
Avant le 02/02/2018
A la Fédération Française de Badminton
FORMABAD
9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex
formation@ffbad.org

Les OTHN 2017 et leur déclinaison pour la formation du jeune joueur en Club Avenir

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

Compléter la formation des entraîneurs avenir.

- En développant la compréhension des préconisations fédérales sur la formation technico tactique du jeune joueur vers le haut niveau
- En développant l'appropriation des OTHN 2017

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Entraîneurs de club avenir

LIEU, DATE & DUREE

15h de formation l'INSEP

Calendrier :

Lundi 11 décembre 2017 : 10h-12h30 et 13h30-19h00

Mardi 12 décembre 2017 : 8h30-12h30 et 13h30h-16h30

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié, **disponible prochainement.**
- **Avant le 10 novembre 2017** à formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBaD : frais pédagogiques, restauration et hébergement sur place
- A la charge du stagiaire : transport (prise en charge possible par l'OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec joueurs de haut niveau.
- Apports théoriques.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Vincent LAIGLE, Conseiller Technique National, formateur à FormaBad, titulaire d'une maîtrise STAPS Entraînement.

D'autres formateurs interviennent sur cette formation continue :

Loïc PARLON, titulaire du BEES 2^e degré option badminton, Bertrand LOUVET, titulaire du BEES 2^e degré option badminton et Philippe GEORJON, titulaire du BEES 2^e degré option badminton.

PROGRAMME

- Etre capable de maîtriser la philosophie du « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation technico tactique » ;
- Etre capable de faire le lien entre les OTHN 2017 et le « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation technico tactique » ;
- Etre capable de mettre en place avec les joueurs en club avenir, une programmation en lien avec les priorités hautes du « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation technico tactique » ;
- Etre capable d'adapter les préconisations fédérales à chaque groupe de joueurs avenir ;
- Etre capable d'évaluer les joueurs et la planification au travers des priorités du « parcours du jeune joueur vers le haut niveau. La formation technico tactique »

SUIVI ET EVALUATION

- La formation est évaluée au travers d'un questionnaire à chaud
- Le développement de compétence est évalué au travers d'un questionnaire de fin de formation.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FFBad
Fédération Française
de Badminton

FORMABAD

www.ffbad.org

Catalogue de formations des Formateurs



OBJECTIFS VISES

- Les participants devront être en mesure, à partir d'interventions théoriques et de mises en situations, de mettre en œuvre une formation fédérale.
- Ce stage constitue la première partie de la formation de Formateur Fédéral permettant la délivrance de l'agrément « Formateur Fédéral ».
- Il doit être suivi, dans un délai de deux ans, de la mise en œuvre d'au moins deux formations fédérales et du stage « module 2 ».

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Personnes désirants s'impliquer dans la formation des diplômés fédéraux d'encadrement technique de la FFBAD.
- Titulaires à minima de l'EB2.

Effectifs de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

14h de formation du mardi 23 janvier à 14h au jeudi 25 janvier 2018 à 12h à l'INSEP.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription
- A renvoyer **avant le 22 décembre 2017** à formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€. Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par Uniformation, sous réserve d'en faire la demande 1 mois avant le début de la formation.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Remise de documentation.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton,

Formateur : Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton.

PROGRAMME

- Connaître son environnement de formateur :
 - ✓ Explicitation de la filière fédérale de formation des techniciens, son évolution et sa réglementation.
- Former des adultes :
 - ✓ Mise en œuvre de séquences en tant que formateur pour appréhender moyens pédagogiques d'intervention en formation pour adultes, la gestion de l'espace et du matériel.
- Evaluer son action :
 - ✓ Utilisation des outils du formateur et d'évaluation de la qualité d'une formation.

SUIVI ET EVALUATION

- Les stagiaires seront évalués en formation continue dans la mise en œuvre pédagogique de séquence de formation prédéfinie par le responsable pédagogique tant en salle de cours qu'en gymnase.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Formateur Fédéral Module 1

23-25 janvier 2018 – INSEP

Horaires effectifs : Du mardi 23/01, 14h au jeudi 25/01, 12h

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____ @ _____

Club ou Ligue: _____

Employeur : _____

N°ICOM : _____

Rempli la condition d'inscription suivante (cocher) :

- Possède un DE JEPS ou être en formation DEJEPS mention Badminton*,
- Possède un DES JEPS ou être en formation DES JEPS, mention Badminton*,
- Possède un BEES 1 option Badminton*,
- Possède une licence STAPS*,
- Possède le diplôme d'Entraîneur Bénévole 2,
- Est Professeur de Sport.

Et avoir eu une première expérience en formation de cadres de 15h au moins en tant qu'intervenant. Si cette expérience s'est effectuée hors du cadre de la FFBAD il vous sera demandé d'en justifier.

** Lors de votre inscription il pourra vous être demandé de fournir une copie du diplôme indiqué.*

Aval de la ligue (signature et tampon du responsable de formation de la Ligue)

Hébergement / Restauration

A titre indicatif, tarifs des pensions pour 2017. Chambre twin.

Pension complète du mardi 23 (14h) au jeudi 25 (12h) : 165.60€

(Dîner et nuit du mardi, PDJ, déjeuner, dîner et nuit du mercredi, PDJ du jeudi)

Repas optionnel : 11.40€

Mardi midi

Mercredi midi *(pour les externes)*

Mercredi soir *(pour les externes)*

Jeudi midi

Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€

Effectif : de 8 à 20 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner avant le **22/12/2017** accompagnée du règlement

à la Fédération Française de Badminton, FORMABAD,

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex

Merci d'adresser le règlement des frais pédagogiques (300€) et celui de l'hébergement et/ou repas en 2 chèques distincts

Formation de formateur fédéral de techniciens bénévoles module 2 (FF2) CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

- Les participants devront être en mesure, à partir de la reprise des éléments de méthode sur la formation d'adultes, d'analyser leur pratique de formateur et de responsable de formateur.
- Ce stage constitue la deuxième partie de la formation de Formateur Fédéral permettant la délivrance de l'agrément « Formateur Fédéral », pour une durée de 3 ans.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Personnes désirants s'impliquer dans la formation des diplômés fédéraux d'encadrement technique de la FFBaD.
- Titulaires du FF1 ou passerelle (cf. Règlement).

Effectifs de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

14h de formation du mardi 21 novembre à 14h au jeudi 23 novembre 2018 à 12h au CREPS de Bourges.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription
- A renvoyer **avant le 20 octobre 2017** à formation@ffbad.org.

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBaD : frais pédagogiques et restauration
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par votre OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Mise en situation avec public pour les entretiens d'exploration des pratiques.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Jérôme CAREIL, directeur de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton assisté de Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES2 option Badminton.

PROGRAMME

- Analyse des pratiques de formateur,
- Echanges sur les différentes étapes de la mise en œuvre d'une formation fédérale à partir du choix fait par les participants,
- Questions-réponses sur les aspects réglementaires et sur l'évolution de la formation des cadres au sein de la FFBaD,
- Approfondissement des champs théoriques relatifs à la formation d'adultes.

SUIVI ET EVALUATION

- A l'issue de la formation, les stagiaires se verront délivrer l'agrément de Formateur Fédéral de Technicien Bénévole.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Formateur Fédéral – Module 2

21-22-23 novembre 2017 à Bourges

Horaires effectifs : Du mardi 21, 13h30 au jeudi 23 novembre, 12h30

Nom/Prénom :

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____@_____

Club ou Ligue: _____

Employeur : _____

Numéro ICOM : _____

Rempli la condition d'inscription suivante (cocher) :

- Titulaire du Module 1 et avoir été responsable de formation ou formateur sur la durée totale de 2 stages fédéraux depuis le Module 1,
- Titulaire d'un ancien diplôme de Formateur Fédéral (BFF et DFF)*,
- Titulaire d'un BEES 2 option badminton complet*,
- Membres de la DTN (Cadres d'Etat ou salariés techniques FFBaD)

** Lors de votre inscription il pourra vous être demandé de fournir une copie du diplôme indiqué.*

Hébergement / Restauration

Le coût de l'hébergement est de 51.50€ par personne pour 2 nuits

- 1 Repas uniquement : mercredi midi.**
- Pension complète du mardi 21 (13h30) au jeudi 23 novembre (12h30)**
Diner et nuit du mardi, PDJ, déjeuner, diner et nuit du mercredi, PDJ du jeudi

Repas optionnels:

- Mardi midi**
- Jeudi midi**

Effectif : de 8 à 20 stagiaires

<p style="text-align: center;">FICHE D'INSCRIPTION à retourner avant le 20/10/2017 <u>Accompagnée du règlement des frais d'hébergement</u> A Fédération Française de Badminton, FORMABAD 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex formation@ffbad.org</p>
--

Formation de formateur fédéral de techniciens bénévoles module 2 (FF2) NOUVELLE-AQUITAINE

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

- Les participants devront être en mesure, à partir de la reprise des éléments de méthode sur la formation d'adultes, d'analyser leur pratique de formateur et de responsable de formateur.
- Ce stage constitue la deuxième partie de la formation de Formateur Fédéral permettant la délivrance de l'agrément « Formateur Fédéral », pour une durée de 3 ans.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Personnes désirants s'impliquer dans la formation des diplômés fédéraux d'encadrement technique de la FFBaD.
- Titulaires du FF1 ou passerelle (cf. Règlement).

Effectifs de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

14h de formation du mardi 13 mars à 14h au jeudi 15 mars 2018 à 12h au CREPS de Talence.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription
- A renvoyer **avant le 09 février 2018** à formation@ffbad.org.

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBaD : frais pédagogiques et restauration
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par votre OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Mise en situation avec public pour les entretiens d'exploration des pratiques.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Jérôme CAREIL, directeur de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton assisté de Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES2 option Badminton.

PROGRAMME

- Analyse des pratiques de formateur,
- Echanges sur les différentes étapes de la mise en œuvre d'une formation fédérale à partir du choix fait par les participants,
- Questions-réponses sur les aspects réglementaires et sur l'évolution de la formation des cadres au sein de la FFBaD,
- Approfondissement des champs théoriques relatifs à la formation d'adultes.

SUIVI ET EVALUATION

- A l'issue de la formation, les stagiaires se verront délivrer l'agrément de Formateur Fédéral de Technicien Bénévole.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Formateur Fédéral – Module 2

13-14-15 mars 2018 à Talence

Horaires effectifs : Du mardi 13, 13h30 au jeudi 15 mars 2018, 12h30

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____@_____

Club ou Ligue: _____

Employeur : _____

Numéro ICOM : _____

Rempli la condition d'inscription suivante (cocher) :

- Titulaire du Module 1 et avoir été responsable de formation ou formateur sur la durée totale de 2 stages fédéraux depuis le Module 1,
- Titulaire d'un ancien diplôme de Formateur Fédéral (BFF et DFF)*,
- Titulaire d'un BEES 2 option badminton complet*,
- Membres de la DTN (Cadres d'Etat ou salariés techniques FFBaD)

** Lors de votre inscription il pourra vous être demandé de fournir une copie du diplôme indiqué.*

Hébergement / Restauration

Hébergement libre

Les réservations ne sont pas assurées par FormaBad

Repas :

- Déjeuner du mardi
- Diner du mardi
- Déjeuner du mercredi
- Diner du mercredi
- Déjeuner du jeudi

Effectif : de 8 à 20 stagiaires

<p style="text-align: center;">FICHE D'INSCRIPTION à retourner avant le 09/02/2018 A Fédération Française de Badminton, FORMABAD 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex formation@ffbad.org</p>

Formation de formateur fédéral de techniciens bénévoles module 2 (FF2) ILE-DE-FRANCE

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

- Les participants devront être en mesure, à partir de la reprise des éléments de méthode sur la formation d'adultes, d'analyser leur pratique de formateur et de responsable de formateur.
- Ce stage constitue la deuxième partie de la formation de Formateur Fédéral permettant la délivrance de l'agrément « Formateur Fédéral », pour une durée de 3 ans.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Personnes désirants s'impliquer dans la formation des diplômés fédéraux d'encadrement technique de la FFBaD.
- Titulaires du FF1 ou passerelle (cf. Règlement).

Effectifs de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

14h de formation, du 10 au 12 juillet 2018, du mardi (14h) au jeudi (12h) à Paris.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription.
- A renvoyer **avant le 08 juin 2018** à formation@ffbad.org.

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBaD : frais pédagogiques et restauration
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par votre OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Mise en situation avec public pour les entretiens d'exploration des pratiques.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Jérôme CAREIL, directeur de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton assisté de Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES2 option Badminton.

PROGRAMME

- Analyse des pratiques de formateur,
- Echanges sur les différentes étapes de la mise en œuvre d'une formation fédérale à partir du choix fait par les participants,
- Questions-réponses sur les aspects réglementaires et sur l'évolution de la formation des cadres au sein de la FFBaD,
- Approfondissement des champs théoriques relatifs à la formation d'adultes.

SUIVI ET EVALUATION

- A l'issue de la formation, les stagiaires se verront délivrer l'agrément de Formateur Fédéral de Technicien Bénévole.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Formateur Fédéral – Module 2

10-11-12 juillet 2018 à Paris

Horaires effectifs : Du mardi 10, 13h30 au jeudi 12 juillet, 12h30

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Mail : _____ @ _____

Club ou Ligue: _____

Employeur : _____

Numéro ICOM : _____

Rempli la condition d'inscription suivante (cocher) :

- Titulaire du Module 1 et avoir été responsable de formation ou formateur sur la durée totale de 2 stages fédéraux depuis le Module 1,
- Titulaire d'un ancien diplôme de Formateur Fédéral (BFF et DFF)*,
- Titulaire d'un BEES 2 option badminton complet*,
- Membres de la DTN (Cadres d'Etat ou salariés techniques FFBaD)

** Lors de votre inscription il pourra vous être demandé de fournir une copie du diplôme indiqué.*

Hébergement / Restauration

Tarifs de l'hébergement communiqués prochainement (INSEP à confirmer)

- 1 Repas uniquement : mercredi midi.**
- Pension complète du mardi 10 (13h30) au jeudi 12 juillet (12h30)**
Diner et nuit du mardi, PDJ, déjeuner, diner et nuit du mercredi, PDJ du jeudi

Repas optionnels:

- Mardi midi
- Jeudi midi

Effectif : de 8 à 20 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION
à retourner avant le 08/06/2018
A Fédération Française de Badminton, FORMABAD
9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex
formation@ffbad.org

Maîtriser la réglementation d'un Organisme de Formation dans le domaine du sport

OBJECTIFS VISES

- Approfondissent des notions fondamentales ayant trait aux différentes obligations légales et réglementaires relatives à la formation professionnelle continue (FPC) s'imposant à un organisme de formation.
- Mesurer l'impact des réformes sur l'activité de formation de l'organisme de formation en termes d'offre de formation

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Toute personne gérant directement ou indirectement un organisme de formation dans une structure de la FFBaD.

Effectifs de la formation : 6-16 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

23 octobre 2017 (9h30 – 18h) et 24 octobre (9h – 17h30), soient 14h.

Multiburo 117 Avenue Victor Hugo, 92100 Boulogne-Billancourt

MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à renseigner et à renvoyer pour le **22 septembre 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 670€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire, sauf les repas du midi qui sont à la charge de la FFBaD.

Un devis peut être remis sur demande. Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque point du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) et les cas pratiques utilisés durant la formation. Mise en place d'ateliers pratiques (process (ex : suivi qualité), rédaction de contrats, de conventions de formation,...)

Animation de la formation par Pierre-François TALLET, chargé d'études juridiques à la direction Juridique de Centre Inffo et spécialisé dans la réglementation des organismes de formation.

PROGRAMME

Quiz en guise de test de positionnement

- Maîtriser les obligations liées à l'éligibilité des actions de formation
 - ✓ La nouvelle définition de l'action de formation
 - ✓ Les conditions de réalisation de l'action de formation (objectifs, programme, moyens pédagogiques et d'encadrement et évaluations administratives et pédagogiques)
 - ✓ La qualité, la FOAD

- Maîtriser les obligations liées au fonctionnement d'un organisme de formation
 - ✓ La déclaration d'activité et sa modification
 - ✓ Le règlement intérieur (hygiène et sécurité, nature et échelle des sanctions représentation des stagiaires et organisation des élections)
 - ✓ Les obligations vis-à-vis des stagiaires
 - ✓ La protection sociale des stagiaires
 - ✓ La comptabilité
 - ✓ Le bilan pédagogique et financier
(*Cas pratique*)

- Maîtriser la contractualisation liée à la vente de prestations de formation
 - ✓ La convention de formation professionnelle (mentions obligatoires et clauses contractuelles)
 - ✓ Le contrat de formation professionnelle (mentions obligatoires et clauses contractuelles)
 - ✓ Le suivi de l'exécution de la prestation de formation en terme pédagogique (appréciation des résultats), d'ajustements contractuels et financiers et de facturation

- Maîtriser la relation de l'organisme de formation avec les formateurs
 - ✓ La mention des titres et qualités
 - ✓ La distinction majeure entre contrats de travail, activité bénévole et contrat de prestation de service

SUIVI ET EVALUATION

- Évaluation de la formation par les stagiaires.
- Remise d'une attestation de fin de formation.



FICHE D'INSCRIPTION

Maîtriser la réglementation d'un Organisme de Formation dans le domaine du sport

23 et 24 octobre 2017 – Boulogne-Billancourt

Horaires effectifs : du lundi 23/10 (09h30) au mardi 24/10 (17h30)

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Mail : _____ @ _____

Ligue : _____

Fonction occupée : _____

Employeur : _____

N°ICOM : _____

Hébergement / Restauration

Le coût de l'hébergement en chambre twin est de 52.50€ par personne

Pension complète du lundi 23 (09h30) au mardi 24 octobre (17h30)

Déjeuner et nuit (chambre twin) du lundi, PDJ et déjeuner du mardi.

Le diner du lundi est libre.

Cette formation se déroulant sur la semaine des Internationaux de France, par soucis logistiques, toute personne ayant besoin d'hébergement devra renvoyer son inscription

AVANT LE VENDREDI 08 SEPTEMBRE

Aucune demande ne sera prise en compte après cette date.

Déjeuner uniquement: à la charge de la FFBaD

Lundi 23/10

Mardi 24/10

Les frais pédagogiques s'élèvent à 670€

Effectifs : de 6 à 16 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner **avant le 22/09/2017,**

Accompagnée du règlement des frais pédagogiques et d'hébergement

A Fédération Française de Badminton, FORMABAD

9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex

formation@ffbad.org

EN
CONSTRUCTION

Catalogue de formations des Dirigeants



OBJECTIFS VISES

Accompagner les employeurs du Badminton dans la gestion de leur(s) emploi(s)

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Présidents, ou leur représentant, d'un club employeur ou retenu pour le « Plan Emploi Club »

LIEU, DATES & DUREE

Judi 26 octobre 2017, de 09h à 17h Paris
Effectif de la formation : 6 à 20 places

MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à Renvoyer pour le **08 septembre 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

Les frais (pédagogiques, transport, hébergement et restauration) sont entièrement pris en charge par la FFBAD.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Echange d'expériences
- Remise de documentation.

Formation encadrée par Pascal CHEVEREAU et Soisick RETAILLEAU ;

Pascal CHEVEREAU : Consultant Alter Ergos, expert auprès des entreprises de l'Economie sociale et solidaire qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale, et plus spécifiquement aux entreprises artistiques et culturelles, aux associations d'éducation populaire, aux centres sociaux, aux associations sportives.

Soisick RETAILLEAU : Conseillère Uniformation

PROGRAMME

- 1^{ère} partie : Gérer un emploi : reposer les responsabilités de l'employeur.
 - Administrer le personnel
 - Organiser le travail
 - Développer le potentiel individuel
- 2^{ème} partie : Former son salarié
 - Suivre le plan de formation de son salarié (droits & devoirs)
 - Financer sa formation (comptes mobilisables)

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation
- Un questionnaire sera remis aux stagiaires en fin de formation.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Formation « Etre employeur »

Jeudi 26 octobre 2017 – Paris

Horaires effectifs : 09h – 17h

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Mail : _____ @ _____

Club : _____

Ligue : _____

Fonction occupée dans le club : _____

Combien de salariés sont présents dans la structure ? : _____

Pour quel volume horaire (hebdomadaire ou annuel) :

✓ **Salarié 1 :** _____

✓ **Salarié 2 :** _____

✓ **Salarié 3 :** _____

Pour quel type de poste (sportif/administratif/développement) :

✓ **Salarié 1 :** _____

✓ **Salarié 2 :** _____

✓ **Salarié 3 :** _____

Etes-vous actuellement bénéficiaire de dispositifs d'aide à l'emploi ?

OUI, lesquels (PEC, CNDS...) : _____

NON

Hébergement / Restauration

Diner du mercredi 25 octobre (*libre, pris en charge à hauteur de 20€*)

Nuit du mercredi 25 octobre (*chambre twin*)

Cette formation se déroulant sur la semaine des Internationaux de France, par soucis logistiques, aucune demande d'hébergement ne sera prise en compte après le 08/09/17.

Déjeuner du jeudi 26 octobre

Billetterie

Billet pour la compétition pour le jeudi 26 octobre

NB : les inscriptions des territoires ultramarins seront traitées individuellement.

Effectifs : de 6 à 20 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner avant le 08/09/2017
A FORMABAD
formation@ffbad.org

OBJECTIFS VISES

Accompagner les futurs employeurs du Badminton dans leurs démarches de création et/ou de pérennisation d'un emploi ainsi que les aider à développer leur projet associatif.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Présidents ou leur représentant d'un club envisageant le recrutement d'un salarié.

LIEU, DATES & DUREE

Judi 26 octobre 2017, de 09h à 17h Paris
Effectif de la formation : 6 à 20 places

MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à Renvoyer pour le **08 septembre 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

Les frais (pédagogiques, transport, hébergement et restauration) sont entièrement pris en charge par la FFBAD.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Echange d'expériences
- Remise de documentation.

Formation encadrée par Pascal CHEVEREAU et Soisick RETAILLEAU ;

Pascal CHEVEREAU : Consultant Alter Ergos, expert auprès des entreprises de l'Economie sociale et solidaire qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale, et plus spécifiquement aux entreprises artistiques et culturelles, aux associations d'éducation populaire, aux centres sociaux, aux associations sportives.

Soisick RETAILLEAU : Conseillère Uniformation

PROGRAMME

- 1^{ère} partie : Créer un emploi :
 - Définir l'emploi dans le projet associatif
 - Connaître les démarches de création de poste
 - Recruter et suivre l'emploi.
 - Financer l'emploi
 - Les cas de mutualisation d'un emploi
- 2^{ème} partie : Prévoir la formation de son salarié
 - Identifier le besoin en formation
 - Etablir le plan de formation de son futur salarié
 - Financer ce plan de formation

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation
- Un questionnaire sera remis aux stagiaires en fin de formation
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Formation « Devenir employeur »

Jeudi 26 octobre 2017 – Paris

Horaires effectifs : 09h – 17h

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____ @ _____

Club : _____

Ligue : _____

Fonction occupée dans le club : _____

Avez-vous un salarié actuellement dans la structure ?

OUI

NON

Hébergement / Restauration

Dîner du mercredi 25 octobre (*libre, pris en charge à hauteur de 20€*)

Nuit du mercredi 25 octobre (*chambre twin*)

Cette formation se déroulant sur la semaine des Internationaux de France, par soucis logistiques, aucune demande d'hébergement ne sera prise en compte après le 08/09/17.

Déjeuner du jeudi 26 octobre

Billetterie

Billet pour la compétition pour le jeudi 26 octobre

Un questionnaire en ligne vous sera envoyé par retour d'inscription.

NB : les inscriptions des territoires ultramarins seront traitées individuellement.

Effectifs : de 6 à 20 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner avant le 08/09/2017
A FORMABAD
formation@ffbad.org



FORMABAD

Formation des Dirigeants

Les fondamentaux de la fonction d'Employeur et de Gestion du Personnel PAYS-DE-LA-LOIRE

OBJECTIFS VISES

- Connaître les grandes règles du droit du travail et de la convention du Sport et savoir les appliquer
- Savoir organiser le travail.
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de repos, congés et gestion des temps de travail
- Maîtriser la planification du travail dans le cadre de l'annualisation
- Savoir mettre en place le suivi des temps de travail.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Bénévoles employeurs (clubs, comités ou ligues)
- Effectif de la formation : 6 à 20 stagiaires

LIEU, DATES & DUREE

- 10h en présentiel soirée du Vendredi 15 et journée du Samedi 16 septembre 2017 à Cholet + Formation Ouverte A Distance (FOAD).
- Vendredi de 18h à 22h puis samedi de 9h à 17h.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié.
- **Avant le 1^{er} septembre 2017** à formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques, d'hébergement et de restauration sont pris en charge par la Ligue des Pays de la Loire.
- Les frais de transport sont à la charge des stagiaires.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Questionnaire préalable et étude de documents
- Séances de formation en salle
- Apports théoriques
- Etude de cas
- Remise de documentation.
- Formation encadrée par Pascal CHEVEREAU, Consultant Alter Ergos, expert auprès des entreprises de l'Economie sociale et solidaire qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale, et plus spécifiquement aux entreprises artistiques et culturelles, aux associations d'éducation populaire, aux centres sociaux, aux associations sportives.

CONTENUS

- Fondamentaux du droit du travail
 - ✓ Droits et devoirs des employeurs et des salariés
 - ✓ Hiérarchie des normes et convention collective
 - ✓ Contrats de travail / lien de subordination
- Conditions de rémunération des éducateurs :
 - ✓ Carte pro et missions, qui peut encadrer quoi.
 - ✓ Mises à disposition / prestation de service
- Planification et organisation du travail des salariés dans la convention collective nationale du sport (CCNS) :
 - ✓ Présentation des règles de la CCNS sur le temps de travail
 - ✓ Présentation détaillée des règles de modulation
 - ✓ Exercices de calcul des droits à congés payés
 - ✓ Exercices de planification d'une saison sportive sur une base annualisée
 - ✓ Exercice de planification d'un programme sans modulation
 - ✓ Utilisation et paramétrage d'un outil de suivi du temps de travail

PROGRAMME :

- **Vendredi 15 septembre 2017 (en fin de journée)**
 - ✓ 18h : Accueil des stagiaires
 - ✓ 18h30 - 20h : Fondamentaux du droit du travail
 - ✓ 20h : Pause repas
 - ✓ 21h / 22h : Encadrer contre rémunération (diplômes, carte professionnelle...)
- **Samedi 16 septembre 2017**
 - ✓ 9h / 10h45 : Définir des missions, déléguer et rendre autonome & communiquer (interne)
 - ✓ 11h / 12h30 : Mutualiser un emploi / Mettre à disposition un salarié
 - ✓ 12h30 : Pause repas
 - ✓ 13h30 / 15h30 : Gérer le temps de travail
 - ✓ 15h45 / 16h45 : Témoignage
 - ✓ 16h45 / 17h : Evaluation et bilan

SUIVI ET EVALUATION

- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Les fondamentaux de la fonction d'Employeur et de Gestion du Personnel

15 et 16 septembre 2017 – Cholet

Horaires effectifs : Du vendredi 15/09, 18h au samedi 16/09, 17h

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Mail : _____ @ _____

Club : _____

Comité : _____

Fonction occupée dans le club/comité : _____

Hébergement / Restauration

Pension complète : vendredi 15 (18h) au samedi 16 septembre (17h)

Dîner et nuit du vendredi, PDJ et déjeuner du samedi

Repas uniquement :

Dîner du vendredi

Déjeuner du samedi

Effectifs : de 6 à 20 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner avant le 01/09/2017
A FORMABAD
formation@ffbad.org



FORMABAD

Formation des Dirigeants

Les fondamentaux de la fonction d'Employeur et de Gestion du Personnel AURA

OBJECTIFS VISES

- Connaître les grandes règles du droit du travail et de la convention du Sport et savoir les appliquer
- Savoir organiser le travail.
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de repos, congés et gestion des temps de travail
- Maîtriser la planification du travail dans le cadre de l'annualisation
- Savoir mettre en place le suivi des temps de travail.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Bénévoles employeurs (clubs, comités ou ligues)
- Effectif de la formation : 6 à 20 stagiaires

LIEU, DATES & DUREE

- 10h en présentiel soirée du Vendredi 15 décembre et journée du Samedi 16 décembre 2017 à Voiron + Formation Ouverte A Distance (FOAD)
- Vendredi de 18h à 22h puis samedi de 9h à 17h.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié avant le **1^{er} décembre 2017**.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 100€ pris en charge par la ligue pour les stagiaires licenciés en AURA. Les stagiaires d'une autre ligue doivent se renseigner auprès de la leur pour la prise en charge.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Questionnaire préalable et étude de documents
- Séances de formation en salle
- Apports théoriques
- Etude de cas
- Remise de documentation.
- Formation encadrée par Pascal CHEVEREAU, Consultant Alter Ergos, expert auprès des entreprises de l'Economie sociale et solidaire qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale, et plus spécifiquement aux entreprises artistiques et culturelles, aux associations d'éducation populaire, aux centres sociaux, aux associations sportives.

CONTENUS

- Fondamentaux du droit du travail
 - ✓ Droits et devoirs des employeurs et des salariés
 - ✓ Hiérarchie des normes et convention collective
 - ✓ Contrats de travail / lien de subordination
- Conditions de rémunération des éducateurs :
 - ✓ Carte pro et missions, qui peut encadrer quoi.
 - ✓ Mises à disposition / prestation de service
- Planification et organisation du travail des salariés dans la convention collective nationale du sport (CCNS) :
 - ✓ Présentation des règles de la CCNS sur le temps de travail
 - ✓ Présentation détaillée des règles de modulation
 - ✓ Exercices de calcul des droits à congés payés
 - ✓ Exercices de planification d'une saison sportive sur une base annualisée
 - ✓ Exercice de planification d'un programme sans modulation
 - ✓ Utilisation et paramétrage d'un outil de suivi du temps de travail

PROGRAMME :

- **Vendredi 15 décembre 2017 (en fin de journée)**
 - ✓ 18h : Accueil des stagiaires
 - ✓ 18h30 - 20h : Fondamentaux du droit du travail
 - ✓ 20h : Pause repas
 - ✓ 21h / 22h : Encadrer contre rémunération (diplômes, carte professionnelle...)
- **Samedi 16 décembre 2017 (toute la journée)**
 - ✓ 9h / 10h45 : Définir des missions, déléguer et rendre autonome & communiquer (interne)
 - ✓ 11h / 12h30 : Mutualiser un emploi / Mettre à disposition un salarié
 - ✓ 12h30 : Pause repas
 - ✓ 13h30 / 15h30 : Gérer le temps de travail
 - ✓ 15h45 / 16h45 : Témoignage
 - ✓ 16h45 / 17h : Evaluation et bilan

SUIVI ET EVALUATION

- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Les fondamentaux de la fonction d'Employeur et de Gestion du Personnel

15 et 16 décembre – Voiron

Horaires effectifs : Du vendredi 15/12, 18h au samedi 16/12, 17h

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Mail : _____ @ _____

Club : _____

Comité : _____

Fonction occupée dans le club/comité : _____

Hébergement / Restauration

Pension complète : vendredi 15 (18h) au samedi 16 décembre (17h)

Dîner et nuit du vendredi, PDJ et déjeuner du samedi

Repas uniquement :

Dîner du vendredi

Déjeuner du samedi

Effectifs : de 6 à 20 stagiaires

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner avant le 01/12/2017
A FORMABAD
formation@ffbad.org

Catalogue de formations des Acteurs du Badminton



OBJECTIFS VISES

- Connaître les statuts et modalités d'intervention de professionnels (formateurs, encadrants techniques, prestataires...)
- Savoir contractualiser avec ces professionnels dans le respect des règlements et des conventions
- Maîtriser les règles de la mise à disposition de personnels
- Connaître les différentes modalités d'organisation du travail prévues par la CCNS et les contraintes réglementaires
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de repos, de congés et de gestion des temps de travail
- Maîtriser la planification du travail dans le cadre de l'annualisation
- Savoir gérer le recours aux heures supplémentaires
- Savoir mettre en place le suivi des temps de travail.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Responsable de structure régionale (directeur sportif, administratif, coordonnateur ETR)
Effectif de la formation : 6 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

24 & 25 octobre 2017 à Paris en marge des Internationaux de France de Badminton.
La durée totale est donc de 14 heures.

Calendrier :

24 octobre de 9h à 17h30 : Recruter des intervenants pour des missions de courte durée

25 octobre de 9h à 17h30 : Planification et organisation du travail des salariés dans la convention collective nationale du sport.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à renvoyer pour le **08 septembre 2017** au plus tard.
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBAD : frais pédagogiques et restauration
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par l'OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application sur un contrat de prestation et sur un contrat de travail.
- Remise de documentation.

Formation encadrée par Pascal CHEVEREAU, Consultant Alter Ergos, expert auprès des entreprises de l'Economie sociale et solidaire qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale, et plus spécifiquement aux entreprises artistiques et culturelles, aux associations d'éducation populaire, aux centres sociaux, aux associations sportives.

PROGRAMME

- Recruter des intervenants pour des missions de courte durée :
Apports juridiques :
 - ✓ Les prestations et contrats d'entreprise
 - ✓ La prestation salariée et le lien de subordination
 - ✓ L'embauche d'un salarié : obligations de l'employeur et contraintes
 - ✓ Les types de contrat salariés (CDI / CDD / CDDU)
 - ✓ La mise à disposition
 - ✓ Les risques de requalification
- La rédaction des contrats :
 - ✓ Contrats de prestation
 - ✓ Convention de mise à disposition
 - ✓ Contrat de travail à durée déterminée
- Planification et organisation du travail des salariés dans la convention collective nationale du sport :
 - ✓ Présentation des règles de la CCNS sur le temps de travail
 - ✓ Présentation détaillée des règles de modulation
 - ✓ Exercices de calcul des droits à congés payés
 - ✓ Exercices de planification d'une saison sportive sur une base annualisée
 - ✓ Exercice de planification d'un programme sans modulation
 - ✓ Utilisation et paramétrage d'un outil de suivi du temps de travail

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Recruter et gérer du personnel

24 et 25 octobre 2017 – Paris

Horaires effectifs : Du mardi 24/10 à 09h00 au mercredi 25/10 à 17h30

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Mail : _____ @ _____

Club ou Ligue: _____

Employeur : _____

N° ICOM : _____

Fonction occupée : _____

Hébergement / Restauration

Le coût de la nuit + PDJ est de 52.50€

Pension complète :

(Déjeuner, diner et nuit du mardi, PDJ et déjeuner du mercredi)

OU

Repas seuls :

Déjeuner du mardi

Déjeuner du mercredi

Effectif : de 6 à 20 stagiaires

<p style="text-align: center;">FICHE D'INSCRIPTION A retourner avant le 08/09/2017 Accompagnée du règlement des frais d'hébergement A la Fédération Française de Badminton, FORMABAD 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex formation@ffbad.org</p>

OBJECTIFS VISES

- Accompagnement des agents de développement dans le cadre de leurs missions
- Mutualisation de bonnes pratiques.
- Partage d'expérience.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Agents de développement des Ligues et Comités

Effectif de la formation : 12 à 50 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

15h, en mars 2018, de 13h, le premier jour à 16h, le deuxième jour, à Voiron.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via la fiche d'inscription, **disponible prochainement.**
- Contact : sylvain.sabatier@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

Prise en charge des déplacements, restauration et hébergement selon les modalités fédérales et tel que définis dans la l'invitation au rassemblement.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Travaux de groupes.

Formation encadrée par Sylvain Sabatier, responsable du secteur Territoires Durables à la FFBAD. Autres intervenants spécifiques à la thématique.

PROGRAMME

- Programme en lien avec la thématique.
- Axes principaux du projet fédéral.

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.

Organiser une manifestation de Badminton éco-responsable

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

- Etre sensibilisé à la démarche globale du développement durable
- Etre en mesure d'organiser une manifestation badiste éco-responsable
- Avoir connaissance des outils à disposition

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Porteurs de projets, organisateurs de manifestations (dirigeants, salariés), cadres et élus des ligues et comités départementaux

Effectif de la formation : 6 à 30 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

15h de formation, du vendredi 1^{er} (13h30-22h30) au samedi 02 décembre 2017 (9h-15h) à Liévin (62)

MODALITES D'INSCRIPTION

Via la fiche d'inscription, **avant le 10 novembre 2017.**

Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBaD : frais pédagogique, hébergement (chambre double) et restauration.
- Frais de déplacement pris en charge si, et seulement si, mode de transport éco-responsable (demande à faire préalablement au stage)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Remise de documentation.

Formation encadrée par Sylvain Sabatier, référent Développement Durable pour la FFBaD, Nicolas Galtier, référent Développement Durable pour la DTN et nathalie Huet, Vice-présidente chargée du DD de la FFBaD

PROGRAMME

- Etat des lieux et contextualisation
- Les enjeux liés au développement durable dans le badminton
- L'organisation d'une manifestation de badminton éco-responsable
- Les facteurs clés de succès et d'échec
- Echanges d'expériences
- Les soutiens publics et les dossiers de labellisation

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.



FICHE D'INSCRIPTION

Organiser une manifestation de Badminton éco-responsable

1^{er} et 02 décembre 2017 – Liévin (62)

Horaires effectifs : Du vendredi 01/12 à 13h30 au samedi 02/12 à 15h00

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____/____/____/____/____/ Mail : _____

Club, Comité ou Ligue : _____

N°licence : _____

Profession : _____

Expérience en Développement Durable :

Attentes par rapport à cette formation :

Hébergement / Restauration

(horaires : 13h30 – 22h30 le 1^{er} décembre, 9h – 15h le 02 décembre)

Hébergement (en chambre double) : OUI NON

Transport *(nous vous incitons fortement à utiliser des moyens de transport éco-responsables, seuls modes pris en considération pour un remboursement des frais)*

Moyen de transport utilisé : _____

Si voiture, covoiturage avec : _____

Type de voiture (essence, diesel) : _____ Puissance (cv) : _____

Ville de départ : _____

Demande de prise en charge des frais de transport : OUI NON

FICHE D'INSCRIPTION
A retourner avant le 10/11/2017
A la Fédération Française de Badminton, FORMABAD
9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex
formation@ffbad.org

Catalogue de formations des Officiels Techniques



Prochainement disponible